



Litige avec assurance automobile

Par **chanut**, le **28/05/2009** à **11:01**

Bonjour,

Mon fils a eu un accident courant mars 2009, un chevreuil a heurté sa voiture, il a donné un coup de volant est c'est retrouvé dans le fossé. Il a fait une déclaration a son assurance celle ci lui a demandé les circonstances exactes de l'accident ce qu'il a fait. La voiture est parti en réparation, l'expert est passé puis a téléphoné à mon fils pour lui dire qu'il ne retrouvé pas de traces de choc avec un animal (cela ne lui a pas semblé étonnant car le chevreuil était reparti apparemment sans mal). Aujourd'hui l'assurance refuse de prendre en charge les réparations au motif de fausse déclaration (mon fils est assuré touristique). Pourquoi l'assurance n'a pas fait part de sa décision avant que les réparations soient faites (2600 euros) ? Qui a donné l'autorisation au garage de faire les réparations ? Merci a tous ceux qui voudront bien nous aider.

EDITH

Par **jeetendra**, le **28/05/2009** à **11:15**

bonjour, le problème c'est pas tellement votre assureur, mais aussi le fonds de garantie automobile, [fluo]à cause de l'absence de traces de l'accident [/fluo](sang, poils, etc.), en tous risques cependant l'assureur doit sa garantie moins la franchise contractuelle, mon confrère chaber vous en dira plus, courage à vous, cordialement

Par **chanut**, le **28/05/2009** à **17:15**

Merci beaucoup de votre réponse, a qui dois je m'adresser pour faire valoir les droits de mon fils.

Par **jeetendra**, le **28/05/2009** à **17:51**

bonsoir, contactez à Paris, Médiation assurance, en leur expliquant le refus injustifié de l'assureur refusant de faire jouer la garantie contractuelle dommage tous accidents à caractère matériel (tous risques), après tout ce n'est pas gratuit, votre fils a versé des primes, cordialement

Médiation Assurance - 1, rue Jules Lefebvre - 75431 Paris cedex 09
tel : 01 53 21 50 3

Par **chanut**, le **29/05/2009** à **08:52**

Bonjour,

Merci pour cette adresse, je vais les contacter rapidement.

Nous espérons en venir à bout;

Bonne journée à vous.

EDITH

Par **chaber**, le **29/05/2009** à **17:00**

bonjour

votre fils avait-il une prise en charge de l'assureur pour le paiement des dommages directement au garagiste? (franchise déduite)